

Paris, le 6 septembre 2023

Monsieur Gabriel ATTAL
Ministre de l'Éducation nationale et de la
Jeunesse
110, rue de grenelle
75007 Paris

Objet : demandes relatives aux évaluations de CP-CE1-CM1

Monsieur le Ministre,

Vous avez décidé de maintenir, pour l'année scolaire 2023-2024, le protocole d'évaluations nationales pour les élèves de CP et de CE1. A celles-ci s'ajoutent désormais, dès le mois de septembre, des évaluations en CM1. Le SE-Unsa ne croit toujours pas à la plus-value d'un dispositif imposé de manière très précoce, après les congés scolaires, avec des temps de passation parfois inappropriés et sur des exercices, dont le sens échappe même aux personnels formés et expérimentés. De plus, de l'appropriation des contenus à la correction des livrets, ces évaluations représentent une surcharge importante de travail, au détriment du reste des activités professionnelles sur un des temps les plus symboliques de l'année scolaire.

C'est la raison pour laquelle le SE-Unsa vous demande, Monsieur le Ministre, de bien vouloir annoncer dès maintenant, comme cela a été fait les années précédentes, une compensation horaire, à tous les enseignants concernés par la saisie des réponses des élèves, une compensation qui ne saurait être laissée à la discrétion des administrations départementales.

De plus, les évaluations Repères, ayant lieu à deux reprises en CP (en début et en milieu d'année), nous vous demandons de doubler la compensation horaire pour tous les enseignants concernés par la saisie des réponses des élèves de ce niveau de classe.

Au-delà de ces mesures immédiates, nous vous demandons également de questionner la profession sur la pertinence des épreuves, l'adéquation des temps de passation ainsi que le sens que les élèves peuvent donner à ces longues sessions de travaux décrochés de leurs quotidiens scolaires. Enfin, nous comptons sur vous pour veiller à ce que les équipes pédagogiques ne soient pas dépossédées des temps nécessaires d'étude et d'analyse des résultats, afin d'en tirer le meilleur profit pour améliorer les conditions d'apprentissage de leurs élèves.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de nos respectueuses salutations.



Elisabeth ALLAIN-MORENO
Secrétaire générale du SE-UNSA

Copie à :

- Mme Fanny ANOR, Directrice de cabinet**
- Mme Valentine TCHOU-CONRAUX, Conseillère sociale**